



**Fribourg** Entourant l'ancienne caserne militaire de la Poya, les barbelés posés par l'armée ont été retirés. » 10



**Christophe Blaumann revient sur sa présidence**

UDC Président sortant de l'UDC Fribourg, le Lacois a vécu la défaite de Jean-François Rime et fêté les victoires de Philippe Demierre et Nicolas Kolly. Interview au moment de passer le témoin. » 11

# RÉGIONS

9

LA LIBERTÉ  
VENDREDI 23 FÉVRIER 2024

Alors qu'une classe bilingue va ouvrir dans une école privée, l'école obligatoire mise sur l'immersion

## Zoom sur le bilinguisme à l'école

« LISE-MARIE PILLER

**Canton de Fribourg** » Apprendre en pratiquant en plein air les deux langues du canton. Tel est le concept d'une école bilingue privée qui va ouvrir dès la rentrée 2024 une classe destinée aux 1H et 2H à la ferme bio de la Faye, à Granges-Paccot. Le projet est porté par l'association Ferme-Ecole zweisprachige Schule. Une soirée d'information a eu lieu ce jeudi, une autre est prévue le 19 mars (notre édition du 14 février). L'occasion de faire le point sur le bilinguisme dans la scolarité obligatoire publique, mais aussi chez les tout-petits.

Il existe trois crèches dites bilingues (français-allemand) dans le canton, parmi les 79 existantes, selon la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS). Au primaire, il n'y a que deux classes bilingues, situées à l'école de la Vignettaz à Fribourg – le canton comptant 96 établissements primaires en tout. Celles-ci avaient été ouvertes en 2022 dans le cadre d'un projet pilote, et 100 inscriptions avaient été enregistrées en 2021, alors que seules 36 places étaient disponibles. Un tirage au sort avait eu lieu. Par ailleurs, tous les collèges et écoles du secondaire II proposent des filières francophones, germanophones et bilingues.

### Immersion privilégiée

Pourquoi n'y a-t-il pas de filière bilingue, qui permettrait une continuité entre primaire et cycle d'orientation (CO)? Autrement dit, une scolarité longue et suivie dans la langue partenaire? «Nous avons décidé de renforcer l'apprentissage de l'allemand d'abord dans le secondaire II et petit à petit au CO», répond Marianne Meyer Genilloud, porte-parole de la Direction de la formation et des affaires culturelles (DFAC), qui mentionne aussi deux écueils. Le premier est la territorialité des langues, un principe constitutionnel selon lequel les élèves doivent être scolarisés dans la langue de la commune de domicile, sauf exception. Puis encore faut-il trouver «des enseignants en capacité d'offrir les enseignements dans les deux langues, alors que les germanophones constituent un peu moins d'un tiers des enseignants du canton».

La création d'une filière bilingue au CO de Morat, dont le concept avait été présenté en 2018, avait ainsi échoué. Plusieurs contraintes, telle que le niveau préalable de connaissances dans les deux langues ainsi que le choix de mettre en

**22**  
Les établissements primaires où des projets d'enseignement en immersion sont proposés



**Le bilan du projet pilote de classes bilingues à l'école de la Vignettaz à Fribourg va bientôt pouvoir être dressé.**  
Aldo Ellena-archives

place une filière générale, avaient pesé dans la balance. «Il ne faut pas que les élèves aient des notes catastrophiques simplement parce qu'ils ne maîtrisent pas la langue partenaire», souligne Marianne Meyer Genilloud.

C'est pourquoi le canton mise actuellement sur l'immersion (voir ci-après). Autrement dit, les élèves apprennent le français ou l'allemand dans les cours de langue étrangère, mais aussi dans d'autres disciplines telles que les mathématiques, la musique, le sport ou l'histoire. «En 1 et 2H, il s'agit avant tout d'une sensibilisation. Les enfants peuvent se faire l'oreille, apprendre des jeux et des chansons dans l'autre langue», note Marianne Meyer Genilloud. Actuellement, de tels projets sont ainsi proposés dans 22 établissements du canton au niveau primaire, ainsi que dans 12 cycles d'orientation.

L'impulsion doit venir du terrain, c'est-à-dire d'enseignants et de directions d'écoles intéressées à accompagner ces projets. «Des ressources financières et pédagogiques sont déployées par les services de l'enseignement obligatoire pour faciliter et encourager cet enseignement», précise la porte-parole. Virginie Milan, inspectrice scolaire en charge des questions en lien avec le bilinguisme à l'école obligatoire, ajoute que du temps est octroyé aux enseignants pour des projets à grande échelle et assure qu'il existe une «relative stabilité» au niveau du

nombre d'initiatives, dont certaines perdurent.

Quant au bilinguisme, il n'a pas dit son dernier mot. Un bilan sera prochainement tiré concernant le projet pilote de la Vignettaz. Les possibilités de l'étendre jusqu'à la 8H ainsi qu'à d'autres établissements seront analysées. «Les deux premières années ont été concluantes. La très forte motivation des directrices des deux écoles de la Vignettaz, l'implication du corps enseignant et le très grand intérêt des parents confirment que cette offre est très appréciée», souligne Marianne Meyer Genilloud.

Elle rappelle que pour ouvrir une classe bilingue ou mettre sur pied une filière bilingue, l'école doit présenter un concept détaillant quelle matière sera enseignée dans quelle langue, et définissant quel plan d'études servira de référence pour chaque discipline – comme il existe un plan d'étude roman et

un autre germanophone. De plus, les élèves doivent avoir le choix de fréquenter une classe ou une filière bilingue. Concernant les crèches bilingues, Claudia Lauper, porte-parole de la DSAS, estime que le besoin est grandissant dans le canton, et plus particulièrement en ville de Fribourg, où on trouve une majorité de parents parlant la langue partenaire.

### Etre un modèle

Virginie Borel, directrice du Forum du bilinguisme, encourage la mise en place d'une stratégie du bilinguisme dans la formation, à l'instar du Valais: «Avec son statut de canton bilingue, Fribourg pourrait se profiler davantage comme modèle. Car si l'Université et la Haute Ecole pédagogique par exemple disposent d'offres bilingues connues, on a de la peine à voir quelque chose de lisible au niveau de la scolarité obligatoire.» Raphaël Berthele, membre de la direction de l'Institut de plurilinguisme à Fribourg, souligne qu'une filière bilingue, devrait «impérativement être portée par la communauté pour réussir».

Et Virginie Borel de poursuivre: «Si on propose une approche vers l'autre langue le plus rapidement possible, par exemple via des jeux, puis des échanges de lettres, de mails, des rencontres ponctuelles, les élèves seront plus ouverts à la langue partenaire. Car on se retrouve souvent avec des jeunes qui mettent les pieds au

mur au secondaire II, appréhendant la difficulté de l'allemand, qui sera pourtant plus ou moins présent dans leurs réalités professionnelles.»

Selon elle, le canton devrait sonder la population, comme cela avait été fait en ville de Bienne, où une filière bilingue a été lancée en 2010: «Il s'était avéré que plus de 80% des parents dont l'enfant allait commencer la 1H souhaitaient que celui-ci puisse entrer dans une filière bilingue.» N'est-ce pas un peu tôt, si les élèves n'ont aucune connaissance de l'autre langue? «Il y a très peu d'exemples d'enfants ayant dû abandonner cette filière car ils étaient dépassés. La plasticité du cerveau est plus grande lorsque l'on commence tôt, et apprendre en jouant est favorable, également pour les langues. De plus, il y a deux enseignants de référence dans ces classes: un francophone, l'autre alémanique», répond Virginie Borel.

Pour sa part, Virginie Milan assure que la stratégie fribourgeoise est principalement basée sur l'immersion et que cette dernière est obligatoire pour les élèves si la proportion d'enseignement dans l'autre langue ne dépasse pas 20%. Au-delà de 20%, il faut avoir les effectifs suffisants pour créer 2 classes. «Concernant le sondage aux parents, il ne s'agirait pas d'une démarche partant du canton, mais des établissements scolaires et des communes qui seraient en capacité de proposer une filière bilingue», ajoute-t-elle. »



**«Nous avons décidé de renforcer l'apprentissage de l'allemand»**

Marianne Meyer Genilloud

### UNE HISTOIRE RÉCENTE

Les Fribourgeois ont refusé en 2000 une modification de la loi scolaire qui prévoyait l'enseignement par immersion dans tous les cercles scolaires. Le canton a alors eu pour mission de mettre en place les mesures n'ayant pas été écartées par cette votation populaire, à savoir l'éveil aux langues, l'enseignement de la langue partenaire (français ou allemand) dès la troisième année primaire, etc., selon une réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire. Les premiers projets d'enseignement par immersion ont débuté en 2011. Un postulat a par ailleurs été déposé au Conseil général de Fribourg en 2023, pour intensifier l'immersion à l'école obligatoire. LMP